Stratégie

Les gestionnaires de portefeuille adoptent une approche d'investissement a contrario qui s'appuie à la fois sur les fondamentaux et sur un style agnostique. Ils recherchent des sociétés en phase de changement que le marché n'attend pas. Lorsqu'ils étudient les possibilités d'investissement, les gestionnaires de portefeuille procèdent à une analyse détaillée selon différents points de vue, en examinant les produits de substitution, les nouveaux venus sur le marché, les fournisseurs du secteur, les clients du produit proposé par une société, les revenus de la société et l'historique de sa valorisation. Un overlay « top-down » est appliqué à cette approche « bottom-up », car les changements macroéconomiques constituent un facteur important dans l'évaluation des tendances générales pour toute société/industrie. Les considérations ESG sont pleinement intégrées dans le processus d'investissement.

Objectifs et politique d'Investissement

Objectif: Le Compartiment cherche à atteindre une croissance du capital sur le long terme.
Politique d'investissement: Le Compartiment investit au moins 70 % (et normalement 75 %) de ses actifs dans des actions de sociétés italiennes. Le Compartiment investira au moins 70 % de ses actifs dans les sociétés qui n'ont aucun lien avec le secteur immobilier et qui résident en Italie ou dans un autre État membre de l'UE ou de l'EEE tout en ayant un établissement permanent en Italie. Le Compartiment investit au moins 50 % de ses actifs dans des titres de sociétés présentant des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) favorables.
Le Compartiment ne peut pas investir plus de 10 % de ses actifs dans des instruments financiers émis ou contractés par la même société ou par des sociétés appartenant au même groupe, ou dans des dépôts en espèces.
Le Compartiment ne peut pas investir dans des instruments financiers émis ou contractés par des sociétés qui ne résident pas dans des pays permettant un échange d'informations adéquat avec l'Italie.
Éligibilité au « Piano Individuale di Risparmio a lungo termine » (PIR): Sans préjudice des limites d'investissement établies dans la section « Pouvoirs et restrictions d'investissement généraux », et conformément à la Loi italienne no 232 du 11 décembre 2016 (dans sa version modifiée), au moins 17,5 % des actifs du Compartiment seront des titres émis par des sociétés qui n'appartiennent pas à l'indice FTSE MIB Index, ou tout autre indice équivalent, et au moins 3,5 % des actifs du Compartiment seront des titres émis par des sociétés qui n'appartiennent pas aux indices FTSE MIB Index, FTSE Mid Cap Index ou tout autre indice équivalent.
Procédure d'investissement: Dans le cadre de sa gestion active du Compartiment, le Gérant de Portefeuille tient compte de la croissance et des données financières des sociétés, du rendement du capital, des flux de trésorerie et d'autres mesures, ainsi que des dirigeants, du secteur, des conditions économiques et d'autres facteurs. Il tient également compte des caractéristiques ESG lorsqu'il évalue les risques et opportunités d'investissement. Afin de déterminer si les caractéristiques ESG sont favorables, le Gérant de Portefeuille prend en compte les notations ESG fournies par Fidelity ou des agences externes. Le Gérant de Portefeuille veille, par le biais de la procédure de gestion des investissements, à ce que les sociétés détenues dans le portefeuille respectent des pratiques de bonne gouvernance.
Le Compartiment respecte les normes du Cadre d'investissement durable de Fidelity. Pour plus d'informations, consultez « Investissement durable et intégration ESG ».
Instruments dérivés et techniques: Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés uniquement à des fins de couverture.
Référence: FTSE Italia All Share Index, un indice qui ne tient pas compte des caractéristiques ESG. Utilisée pour: la comparaison de performance uniquement.

Caractéristiques du fonds

Date de lancement : 01.10.90
Gestionnaire de portefeuille : Alberto Chiandetti, Andrea Fornoni
Nommé depuis le : 01.10.08, 01.03.18
Années chez Fidelity : 18, 10
Encours du fonds : 335m €
Nombre de positions dans le fonds *: 46
Devise de référence du fonds : Euro (EUR)
Domicile du Fonds : Luxembourg
Structure légale du Fonds : SICAV
Société de gestion : FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.
Capital garanti : Non
Coût de rotation du portefeuille (PTC): 0,06%
Taux de rotation du portefeuille (PTR): 72,20%
*Une définition des positions est présentée à la page 3 de la présente fiche d'information, dans la section intitulée « Mode de calcul et de présentation des données ».

Caractéristiques de la part

D'autres parts peuvent être proposées. Se reporter au prospectus pour plus d'informations.

Date de lancement : 01.10.90
VL dans la devise de la part : 57,12
ISIN : LU0048584766
SEDOL : 4341169
WKN : 973262
Bloomberg : FIDLITI LX
Heure clôture négociation : 15:00 au Royaume-Uni (normalement 16 heures CET)
Type de part: Distribution
Fréquence de distribution : Annuelle
Frais courants annuels : 1,93% (30.04.23)
Frais de gestion annuels : 1,50%

Indicateur de risque

Risque plus faible — Risque plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut varier considérablement si vous retirez votre argent plus tôt et il se peut que vous ne récupériez pas une partie de votre capital.
L'indicateur de risque abrégé illustre le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique les probabilités de perte d'argent liées au produit en raison des fluctuations des marchés ou en raison d'une incapacité de notre part à vous payer. Ce produit est classé 5 sur 7, ce qui représente un risque moyen. Cela signifie que les pertes potentielles liées à la performance future se situent à un niveau de risque moyen, et il se pourrait que de mauvaises conditions de marché affectent notre capacité à vous payer. Les rendements peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations des taux de change. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre la performance future du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement.

Informations importantes

La valeur de votre investissement peut évoluer à la baisse comme à la hausse et vous êtes susceptible de ne pas récupérer l'intégralité des montants investis au départ. Le recours à des instruments financiers dérivés peut être à l'origine de gains ou de pertes accrus au sein du fonds. Ce compartiment investit sur des marchés de moindre envergure qui peuvent le rendre plus volatil que des compartiments investissant sur des marchés de plus grande taille. L'orientation du Gérant de Portefeuille sur les titres des émetteurs qui présentent des caractéristiques ESG favorables ou qui sont des investissements durables peut avoir une incidence favorable ou non sur la performance des investissements du Compartiment par rapport à des Compartiments similaires n'ayant pas cette orientation. Les Compartiments sont soumis à des charges et dépenses. Les charges et dépenses réduisent la croissance potentielle de votre investissement. Cela signifie que vous pourriez ne pas récupérer une partie de votre capital de départ. Les coûts peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les variations des devises et les fluctuations des taux de change. Veuillez consulter le Prospectus et le DIC du Compartiment avant de prendre une décision concernant un investissement. La décision d'investir doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du Compartiment promu, tels qu'ils sont détaillés dans le Prospectus, lorsque ce dernier fait référence aux aspects liés à la durabilité. Conformément au Règlement SFDR, des informations sur les aspects liés à la durabilité sont fournies sur https://www.fidelity.lu/sfdr-entity-disclosures.

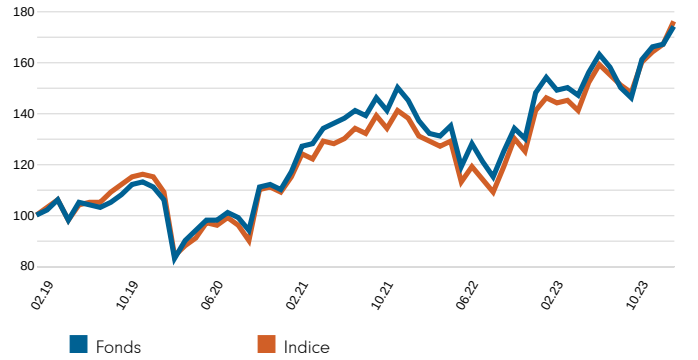
Les performances passées ne sont pas une indication de rendements futurs. Les rendements du Compartiment peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations des taux de change. L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un Compartiment, et non d'un actif sous-jacent spécifique détenu par le Compartiment.

Comparateur(s) de performance

Univers de comparaison	Morningstar EAA Fund Italy Equity
Indicateur de comparaison depuis le 01.06.17	FTSE Italia All Share Index (Net)

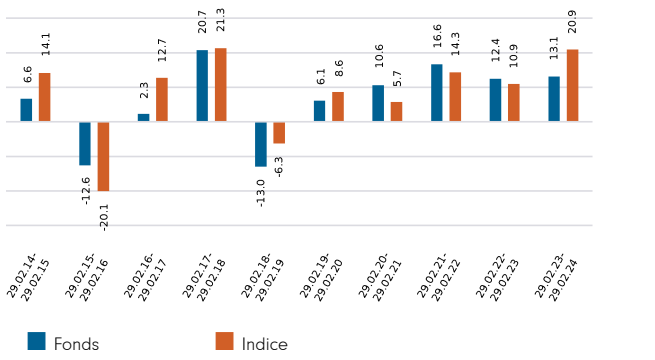
L'indice de marché est indiqué à titre de comparaison uniquement, sauf référence spécifique dans la section Objectifs et Politique d'investissement en page 1. Les tableaux de positionnement de la présente fiche d'information utilisent le même indice.
Si la date de prise d'effet de l'indice de marché actuel est postérieure à la date de lancement de la classe d'actions, l'historique complet est disponible auprès de Fidelity.

Performances cumulées en EUR (recalculé en base 100)



La performance est indiquée pour les cinq dernières années (ou depuis le lancement pour les compartiments lancés pendant cette période).

Performances pour des périodes de 12 mois en EUR (%)



Performances par année calendaire en EUR (%)



Volatilité et risque (3 ans)

Volatilité annualisée : fonds (%)	18,47	**Alpha annualisé**	-1,10
Volatilité Relative	1,03	**Bêta**	1,01
Ratio de Sharpe : fonds	0,71	**Indicateur de déviation annualisé (%)**	4,05
Ratio de Sharpe : indice	0,80	**Ratio d'information**	-0,31
		R^2	0,95

Calculs sur la base de données à fin de mois. Les définitions de ces termes peuvent être consultées dans la section Glossaire de la présente fiche d'information.

Performances au 29.02.24 en EUR (%)

	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le 01.10.90*
Cumulées du fonds	4,2	8,3	4,7	13,1	48,3	73,9	1249,1
Cumulées de l'indice	5,4	9,8	7,1	20,9	53,2	75,9	639,9
Annualisées du fonds	-	-	-	13,1	14,0	11,7	8,1
Annualisées de l'indice	-	-	-	20,9	15,3	12,0	6,2
Classement au sein de l'univers de comparaison							
Y-ACC-Euro	9	11	10	10	6	6	
Nombre total de fonds	15	15	15	15	15	15	
Classement par quartile**	3	3	3	3	2	2	

Fidelity est la source des mesures de performance, de volatilité et de risque des compartiments. La performance s'entend hors droits d'entrée. Base : VL, revenus réinvestis en EUR, net des commissions. Si des droits d'entrée de 5,25 % sont prélevés sur un investissement, ceci revient à réduire un taux de croissance de 6 % par an sur 5 ans à 4,9 %. Il s'agit du montant le plus élevé pouvant être appliqué à des droits d'entrée. Si les droits d'entrée que vous payez sont inférieurs à 5,25 %, l'impact sur la performance générale sera moindre. La source des indices de marché est RIMES et les autres données proviennent de prestataires extérieurs tels que Morningstar.
*Date de début de performance.
** Le classement par quartile concerne la catégorie d'actions principale, telle qu'identifiée par Morningstar. Il ne s'agit pas nécessairement de la catégorie d'actions décrite dans cette fiche d'information, et ce classement se rapporte à la performance dans le temps mesurée sur une échelle de 1 à 4. Un classement de 1 indique un placement dans le quartile supérieur (25 %) de l'échantillon, etc. Les classements reposent sur un historique de performance repris dans l'Univers du Groupe de référence. Conformément à la méthodologie de l'Investment Association, cet historique peut comprendre une extension de l'historique d'une catégorie d'actions antérieure, qui peut être différente de celle traitée dans cette fiche d'information. Le classement par quartile est un calcul interne de Fidelity International. Le classement peut varier en fonction de la catégorie d'actions.

Introduction

La présente fiche d'information indique la composition du compartiment à un point donné dans le temps. Elle vise à vous aider à comprendre le positionnement pris par le gérant pour atteindre les objectifs du compartiment.

Le tableau Exposition aux Actions ci-dessous présente une vision globale du compartiment. Il représente le pourcentage du compartiment investi sur le marché. Plus ce chiffre est élevé, plus la participation du compartiment à un mouvement de hausse (ou de baisse) du marché est importante.

La section "Définition des termes" en fournit une explication plus précise des différents éléments constitutifs du tableau.

Les tableaux d'exposition et de positionnement en page 4 permettent d'observer les investissements du compartiment sous différentes perspectives.

Mode de calcul et de présentation des données

Les données relatives à la composition des portefeuilles ont été calculées et présentées en fonction de différents principes généraux, énumérés ci-dessous.

- **Cumul** : tous les investissements, y compris les instruments dérivés, liés à une société émettrice donnée ont été combinés en une participation globale (exprimée en pourcentage) pour chaque société. La participation cumulée est reprise dans la présente fiche d'information sous la forme d'une position. Lorsqu'une société est cotée dans deux pays différents, chacune des cotations peut donner lieu au classement d'une société émettrice distincte. Les Exchange Traded Funds (ETF) et dérivés sur des ETF sont traités comme des titres individuels, ce qui signifie qu'ils ne sont pas cumulés.

- **Classement** : pour les investissements cumulés, nous utilisons les caractéristiques sous-jacentes de l'entité émettrice ou les actions ordinaires pour établir le secteur, la capitalisation boursière et la zone géographique concernés.

- **Instruments dérivés** : tous les instruments dérivés sont intégrés sur la base de l'exposition et, le cas échéant, sont ajustés en fonction du delta. L'ajustement par rapport au delta exprime l'instrument dérivé en termes de nombre d'actions équivalent qui serait nécessaire pour générer le même rendement.

- **« Panier de valeurs »** : les valeurs représentatives d'un certain nombre d'actions de sociétés, comme les contrats à terme indiciels ou les options, sont allouées à des catégories (tels que des secteurs) lorsque cela s'avère possible. Sinon, elles sont répertoriées dans la catégorie « Autre Indice/Non classé ».

Exposition aux actions (% actif net)

	Expositions (% actif net)
Actions	**99,0**
Autres	0,0
Liquidités non investies	1,0

Définition des termes :
Actions : pourcentage du compartiment actuellement investi sur le marché d'actions.
Autres : valeur des investissements hors actions (en dehors des fonds du marché monétaire), exprimée en pourcentage de l'actif net du compartiment.
Liquidités non investies : correspond à 100 % moins l'exposition en Actions du compartiment et moins la catégorie Autres. Il reste donc toute liquidité résiduelle non investie en action ou par le biais d'instruments dérivés.
% de l'actif net : les données sont présentées sous forme de pourcentage de l'Actif Net Total, soit la valeur de tous les actifs du compartiment après déduction de ses passifs).

Active Money*

Active Money*	43,8%

*Somme des positions surpondérées (y compris liquidités effectives) par comparaison à l'indice de marché.

Exposition Secteur/Industrie (% actif net)

Industrie ICB	Fonds	Indice	Relatif
Services financiers	31,5	34,1	-2,6
Biens de consommation cyclique	26,3	24,3	2,0
Industries	13,5	8,3	5,2
Services collectifs	12,0	12,6	-0,6
Technologie	5,9	6,3	-0,4
Santé	4,3	2,3	2,0
Énergie	2,9	9,5	-6,7
Biens de consommation non-cyclique	1,7	1,1	0,6
Télécommunications	1,0	1,3	-0,4
Immobilier	0,0	0,0	0,0
Matériaux de base	0,0	0,2	-0,2
Exposition Totale Secteur	**99,0**	**100,0**	
Autre Indice/Non classé	0,0	0,0	
Exposition Totale Actions	**99,0**	**100,0**	

Exposition à la Capitalisation Marché (% actif net)

EUR	Fonds	Indice	Relatif
>10 milliard(s)	49,5	77,3	-27,8
5-10 milliard(s)	12,1	9,8	2,4
1-5 milliard(s)	28,3	10,5	17,7
0-1 milliard(s)	9,1	2,4	6,7
Exposition Totale	**99,0**	**100,0**	
Indice/Non classé	0,0	0,0	
Exposition Totale Actions	**99,0**	**100,0**	

Exposition géographique (% de la VL totale)

	Fonds	Indice	Relatif
Italie	95,3	100,0	-4,7
Norvège	1,4	0,0	1,4
Suisse	1,2	0,0	1,2
Pays-Bas	1,1	0,0	1,1
Exposition géographique totale	**99,0**	**100,0**	
Autre Indice/Non classé	0,0	0,0	
Exposition Totale Actions	**99,0**	**100,0**	

Principales positions (% actif net)

	Industrie ICB	Zone géographique	Fonds	Indice	Relatif
UNICREDIT SPA	Services financiers	Italie	9,9	10,0	-0,2
STELLANTIS NV	Biens de consommation cyclique	Italie	8,2	9,7	-1,4
ENEL SPA	Services collectifs	Italie	8,1	8,6	-0,5
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	Services financiers	Italie	4,8	5,1	-0,3
BREMBO SPA	Biens de consommation cyclique	Italie	3,7	0,3	3,4
STMICROELECTRONICS NV	Technologie	Italie	3,6	5,1	-1,5
FERRARI NV	Biens de consommation cyclique	Italie	3,3	8,7	-5,3
FINECOBANK SPA	Services financiers	Italie	3,3	1,5	1,8
DIASORIN ITALIA SPA	Santé	Italie	3,1	0,4	2,8
NEXI SPA	Industries	Italie	2,8	1,0	1,8

Principales surpondérations (% actif net)

	Fonds	Indice	Relatif
BREMBO SPA	3,7	0,3	3,4
DIASORIN ITALIA SPA	3,1	0,4	2,8
DE LONGHI SPA	2,3	0,4	2,0
LOTTOMATICA GROUP SPA	2,1	0,1	1,9
PIOVAN SPA	1,9	0,0	1,9
FINECOBANK SPA	3,3	1,5	1,8
NEXI SPA	2,8	1,0	1,8
GVS SPA	1,7	0,1	1,6
BANCA MEDIOLANUM SPA	2,0	0,5	1,5
BANCA MONTE DEI PASCH SIEN SPA	2,0	0,5	1,5

Principales sous-pondérations (% actif net)

	Fonds	Indice	Relatif
INTESA SANPAOLO SPA	2,0	8,6	-6,6
FERRARI NV	3,3	8,7	-5,3
ENI SPA	1,5	5,7	-4,3
PRYSMIAN SPA	0,0	2,4	-2,4
TERNA - RETE ELETTRICA NAZIONALE	0,0	1,9	-1,9
SNAM SPA	0,0	1,8	-1,8
STMICROELECTRONICS NV	3,6	5,1	-1,5
LEONARDO SPA	0,0	1,5	-1,5
TENARIS SA	0,0	1,4	-1,4
STELLANTIS NV	8,2	9,7	-1,4

Concentration des positions (% actif net)

	Fonds	Indice
Top 10	50,9	66,3
Top 20	71,9	80,3
Top 50	99,0	94,5

Définition des termes :
Indice : l'indice utilisé dans les diverses rubriques de cette page est celui utilisé dans la section « Comparateur(s) de performance » en page 2 sous l'intitulé « Indicateur de comparaison »
Principales positions : sociétés dans lesquelles l'actif net total du compartiment est le plus investi en pourcentage. Les positions dans d'autres fonds - notamment des ETF (Exchange Traded Funds) - peuvent apparaître dans ce tableau mais, le cas échéant, les dérivés indiciels font partie d'une catégorie « Autre Indice / Hors classement » qui n'apparaît pas ici.
Principales surpondérations et sous-pondérations : il s'agit des positions qui ont la pondération active la plus importante par rapport à l'indice. Les positions dans d'autres fonds - notamment des ETF (Exchange Traded Funds) - peuvent apparaître dans ce tableau mais, le cas échéant, les dérivés indiciels font partie d'une catégorie « Autre Indice / Hors classement » qui n'apparaît pas ici.
Concentration des positions : illustre la pondération des 10, 20 et 50 premières positions du compartiment et la pondération des 10, 20 et 50 premières positions de l'indice. Cet indicateur n'établit pas de correspondance avec la répartition de la part du titre détenue entre le compartiment et l'indice.
Le **classement secteur/industrie** utilisé (GICS, ICB, TOPIX ou IPD) varie en fonction du compartiment. La description complète des classements GICS, ICB, TOPIX et IPD est présentée dans le glossaire.
Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas toujours correspondre aux totaux indiqués.

Attribution

L'attribution de performance est exprimée dans la devise établie ci-dessous. Pour les fonds ayant plusieurs classes d'actions, le rendement d'attribution reflète la performance cumulée de toutes les classes d'actions. Pour cette raison, il peut dévier du rendement publié pour une classe d'actions donnée. Lorsque vous utilisez l'analyse pour les classes d'actions couvertes, veuillez prendre en compte que l'attribution est indiquée hors impact de la couverture.

Les contributions indiquées dans les tableaux s'entendent hors impact des charges et dépenses. En cas d'imputation de charges et dépenses, leur effet est repris dans la catégorie « Autres » des tableaux ainsi que dans le rendement du compartiment.

Tous les investissements, y compris les instruments dérivés, liés à une société émettrice donnée ont été combinés en un pourcentage total pour chacune d'elles.

Les tableaux de contribution par secteur/industrie et par zone géographique (le cas échéant) présentent un maximum de onze catégories. Lorsque c'est le cas, seules les cinq premières et les cinq dernières catégories figurent dans le tableau, les autres figurant sous l'intitulé « Autres secteurs » ou « Autres ».

Devise d'attribution	Euro (EUR)
Performance relative sur un mois (%)	-1,09

Contribution par position (%) — 1 mois

Principaux contributeurs	Pondéra- tion relative moyenne	Contribution à la performance relative	Principaux détracteurs	Pondéra- tion relative moyenne	Contribution à la performance relative
TOD'S SPA	0,9	0,61	AMS-OSRAM AG	1,9	-0,78
ENI SPA	-4,5	0,43	FERRARI NV	-5,1	-0,70
TERNA - RETE ELETTRICA NAZIONALE	-2,0	0,28	ARISTON HOLDING NV	1,4	-0,24
SNAM SPA	-1,9	0,20	DE LONGHI SPA	2,0	-0,22
FERRETTI SPA	1,1	0,15	LEONARDO SPA	-1,4	-0,21
IVECO GROUP NV	1,6	0,14	NEXI SPA	1,9	-0,21
MEDIOBANCA SPA	-0,8	0,13	FINECOBANK SPA	1,9	-0,20
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE SPA	-0,7	0,11	BREMBO SPA	3,5	-0,19
BANCA MONTE DEI PASCH SIEN SPA	1,3	0,11	ACEA SPA	1,6	-0,19
DIASORIN ITALIA SPA	2,7	0,10	STELLANTIS NV	-1,2	-0,19

Les positions dans d'autres fonds - y compris des ETF (Exchange Traded Funds) - peuvent apparaître dans le présent tableau mais, le cas échéant, les dérivés indiciels font partie d'une catégorie « Indice / Hors classement » dans le(s) tableau(x) ci-dessous.

Contribution par secteurs (%) — 1 mois

Contributions au rendement relatif

Secteur GICS	Pondéra- tion relative moyenne	Sélection de valeurs	Sélection des secteurs	Contribution relative totale
Services collectifs	-2,7	0,03	0,35	0,38
Énergie	-5,0	-0,09	0,40	0,31
Santé	2,2	0,10	0,01	0,11
Biens de consommation non-cyclique	-1,2	0,00	0,07	0,07
Services de communication	-0,7	0,00	0,07	0,07
Immobilier	0,0	0,00	0,01	0,01
Matériaux	-0,6	-0,03	0,03	0,00
Services financiers	-3,3	0,19	-0,36	-0,18
Industries	4,4	0,31	-0,49	-0,19
Technologie de l'information	0,7	-0,57	-0,10	-0,67
Biens de consommation cyclique	4,3	0,43	-1,39	-0,96
Actifs primaires Totaux	**-1,9**	**0,35**	**-1,39**	**-1,04**
Autres*	1,9			-0,05
TOTAL	**0,0**			**-1,09**

*Le poste Autres reprend les éléments de portefeuille qui n'ont pas déjà été répertoriés, à savoir les liquidités, les charges et dépenses et les autres éléments divers.

Mesures ESG

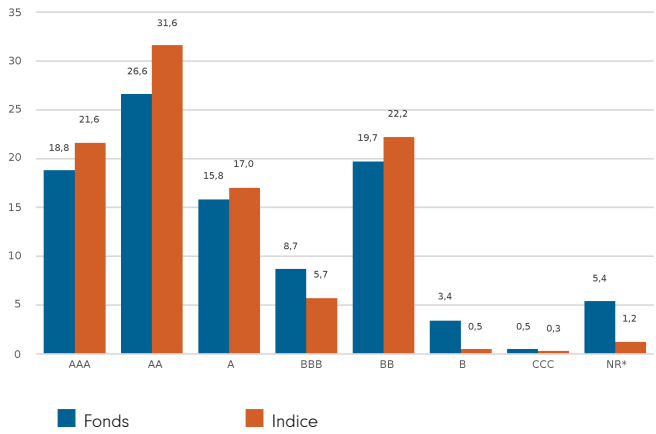
La fiche d'information repose sur l'état du portefeuille à la date indiquée ci-dessus. La distribution des notations ESG peut varier au fil du temps. La représentation de ces données est uniquement fournie à titre informatif. Si la catégorie SFDR du Compartiment indiquée est égale à 6, ce Compartiment ne fait pas la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et n'a pas d'objectif d'investissement durable. Si elle est égale à 8, le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales. Si elle est égale à 9, le Compartiment a un objectif d'investissement durable. Vous trouverez des informations spécifiques aux produits sur notre site Web à l'adresse suivante : www.fidelityinternational.com.

Caractéristiques de durabilité (29.02.2024)

	Fonds	Indice
Notation ESG MSCI de la SICAV (AAA-CCC)	**A**	**N/R**
Intensité carbone pondérée moyenne (tCo2e/$M revenu)	**58,1**	**118,2**
Catégorie SFDR	**8**	**N/A**

s.o. = sans objet
s/n = sans notation.

Distribution des notations MSCI % (29.02.2024)



Notation ESG du Compartiment basée sur les participations détenues en portefeuille au 31.12.23 avec une couverture des titres de 91,9%. Données sur l'intensité carbone basées sur les participations détenues en portefeuille au 29.02.24 avec une couverture des titres de 97,6 %.

Glossaire

Notation des fonds ESG de MSCI : La notation des fonds ESG s'appuie sur les scores de qualité donnés au Compartiment par MSCI. Ces scores vont de AAA à CCC (mauvaise note) en passant par AA (meilleure note), A, BBB, BB (note moyenne) et B. Pour qu'un fonds soit inclus dans les notations ESG de MSCI, 65 % de sa pondération brute doit provenir de titres couverts par MSCI ESG Research (à l'exclusion des liquidités), la date d'échéance de ses participations doit être inférieure à un an et son portefeuille doit contenir au moins dix titres.
Intensité carbone moyenne pondérée: elle est calculée comme la somme de chaque pondération du portefeuille multipliée par l'équivalent CO2 par million d'USD de chiffre d'affaires de chaque participation. Cette mesure fournit un aperçu de l'exposition du Compartiment aux sociétés à forte intensité carbone et couvre les émissions carbone scope 1 et 2. Pour les données carbone, la couverture des titres sous-jacents doit être supérieure à 50 % pour que les données soient affichées.
Classement SFDR (Compartiment) : Indique la catégorie accordée à chaque Compartiment dans le cadre du Règlement de l'UE dit « Sustainable Finance Disclosure » (SFDR). Les Compartiments dits « article 9 » visent un résultat ESG et sont des produits qui ont des objectifs ESG. Les Compartiments dits « article 8 » promeuvent des caractéristiques ESG, ce qui doit constituer l'un des principaux objectifs du produit. Sauf indication contraire dans le Prospectus, les Compartiments dits « article 6 » intègrent les risques liés à la durabilité dans l'analyse des investissements et la prise de décision, sans que les Compartiments fassent la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales ou aient l'investissement durable pour objectif.
Distribution des notations MSCI: Cela montre la distribution en pourcentage des notations ESG dans le Compartiment, en fonction de la Valeur Liquidative des participations à l'exclusion des liquidités, de la liquidité des Compartiments, des instruments dérivés et des ETF.
Conformément au Règlement SFDR, des informations sur les aspects liés à la durabilité sont fournies sur https://www.fidelity.lu/sfdr-entity-disclosures.

Clause de non-responsabilité

Source de notation ESG : ©2024 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec permission, distribution ultérieure non autorisée. MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les « parties ESG »), obtiennent leurs données de sources qu'ils considèrent fiables, aucune des parties ESG ne se porte garante et ne garantit l'originalité, la précision et/ou l'exhaustivité de toute donnée utilisée dans ce document. Aucune des parties ESG n'offre une garantie quelconque, de manière expresse ou implicite, et les parties ESG réfutent expressément toute garantie de commercialisation ou d'adéquation avec un objectif précis concernant les données utilisées dans ce document. Aucune des parties ESG ne peut être tenue pour responsable de toute erreur ou omission en rapport avec les données comprises dans ce document. En outre, sans limitation de ce qui précède, les parties ESG ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables de tout dommage direct, indirect, spécifique, punitif, important ou autre (y compris la perte de bénéfices) même si ces dernières ont été informées de la possibilité d'un tel dommage. Les informations se fondent sur les données fournies par MSCI et sont exactes à la date de production. Il peut y avoir des différences temporelles entre la date à laquelle les données sont obtenues et la date à laquelle elles sont publiées. Des informations plus actualisées sont disponibles sur https://www.msci.com/esg-fund-ratings.
Source des données sur le carbone : Données fournies par ISS ESG. Tous les droits sur les informations fournies par Institutional Shareholder Services Inc. et ses sociétés affiliées (ISS) appartiennent à ISS et/ou ses concédants de licence. ISS ne donne aucune garantie quelconque, expresse ou implicite, et ne peut être tenu pour responsable pour toute erreur, omission ou interruption des données fournies par ISS ou en rapport avec lesdites données. Les informations se fondent sur les données carbone fournies par ISS et sont exactes à la date de production. Il peut y avoir des différences temporelles entre la date à laquelle les données sont obtenues et la date à laquelle elles sont publiées.
La catégorie SFDR est attribuée par Fidelity conformément au Règlement de l'UE dit « Sustainable Finance Disclosure Regulation ».

Glossaire / notes supplémentaires

Volatilité et risque

Volatilité annualisée : mesure de l'écart entre les rendements variables d'un fonds ou d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison et leur moyenne historique (également appelée « écart type »). Deux fonds peuvent produire la même performance au cours d'une période. Celui dont la performance mensuelle a le moins varié aura une volatilité annualisée moindre et sera considéré comme ayant réalisé son rendement avec moins de risque. Le calcul est l'écart type de 36 rendements mensuels, présenté sous la forme d'une valeur annualisée. La volatilité des fonds et indices est calculée indépendamment pour chacun d'eux.

Volatilité relative : ratio calculé par comparaison de la volatilité annualisée d'un fonds avec la volatilité annualisée d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison. Une valeur supérieure à 1 indique que le fonds a été plus volatil que l'indice. Une valeur inférieure à 1 indique que le fonds a été moins volatil que l'indice. Une volatilité relative de 1,2 signifie que le fonds a été 20 % plus volatil que l'indice, tandis qu'une mesure de 0,8 signifie qu'il a été 20 % moins volatil que l'indice.

Ratio de Sharpe : mesure de la performance d'un fonds ajustée en fonction du risque, prenant en considération le rendement d'un investissement sans risque. Le ratio de Sharpe permet à l'investisseur de déterminer si le fonds génère des rendements adéquats pour le niveau de risque encouru. Plus le ratio est élevé, meilleure la performance ajustée en fonction du risque a été. Si le ratio est négatif, le fonds dégage une performance inférieure au taux sans risque. Le ratio est calculé par soustraction du rendement sans risque (trésorerie, par exemple) dans la devise pertinente du rendement du fonds, puis par division du résultat par la volatilité du fonds. Il est calculé à partir de valeurs annualisées.

Alpha annualisé : écart entre la performance attendue d'un fonds (reposant sur son bêta) et sa performance réelle. Un fonds présentant un alpha positif a dégagé une performance supérieure à ce que l'on en aurait attendu au vu de son bêta.

Bêta : mesure de la sensibilité d'un fonds aux mouvements du marché (représentés par un indice de marché). Par définition, le bêta du marché est 1,00. Un bêta de 1,10 montre que l'on pourrait attendre du fonds qu'il ait une performance supérieure de 10 % à celle de l'indice lorsque le marché est orienté à la hausse et inférieure de 10 % lorsqu'il est orienté à la baisse, en supposant que tous les autres facteurs restent constants. À l'inverse, un bêta de 0,85 indique que l'on peut s'attendre à ce que le fonds ait une performance inférieure de 15 % à celle du marché en période de hausse et supérieure de 15 % en période de baisse du marché.

Indicateur de déviation annualisé : mesure indiquant la proximité entre la performance d'un fonds et celle de l'indice auquel il est comparé. C'est l'écart type du rendement excédentaire du fonds. Plus l'indicateur de déviation du fonds est élevé, plus les rendements du fonds par rapport à l'indice de marché sont variables.

Ratio d'information : mesure de l'efficacité d'un fonds à générer un rendement excédentaire pour le niveau de risque encouru. Un ratio d'information de 0,5 montre que le fonds a dégagé un rendement excédentaire annualisé équivalent à la moitié de la valeur de l'indicateur de déviation. Le ratio est calculé par division du rendement excédentaire annualisé du fonds par son indicateur de déviation.

R^2 : mesure représentant le degré auquel la performance d'un fonds peut être expliquée par celle d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison. Une valeur de 1 dénote une parfaite corrélation entre le fonds et l'indice. Une mesure de 0,5 signifie que 50 % seulement de la performance du fonds peuvent être expliqués par l'indice. Si le R2 est de 0,5 ou inférieur, le bêta du fonds (et donc son alpha aussi) n'est pas une mesure fiable (en raison d'une faible corrélation entre le fonds et l'indice).

Charges récurrentes
Le montant des frais courants représente les charges prélevées sur le fonds au cours d'une année. Il est calculé à la clôture de l'exercice du fonds et peut varier d'un exercice à l'autre. Pour les catégories de fonds à frais courants fixes, ce montant peut ne pas varier d'un exercice à l'autre. Pour les nouvelles catégories de fonds ou les catégories qui subissent des opérations sur capital (par ex. une modification des frais de gestion annuels), le montant des frais courants est estimé jusqu'à ce que les critères soient remplis pour qu'un montant exact des frais courants soit publié.
Les types de charges inclus dans le chiffre des charges récurrentes sont les frais de gestion, les frais d'administration, les commissions du dépositaire et droits de garde et les frais de transaction, les coûts de présentation de rapports aux actionnaires, les commissions d'enregistrement réglementaires, les jetons de présence des Administrateurs (le cas échéant) et les frais bancaires.
Ils ne comprennent pas : les commissions de performance (le cas échéant), les coûts de transaction du portefeuille, sauf en cas de droits d'entrée/sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.
Pour plus d'informations sur les charges (et le détail à la clôture de l'exercice du fonds), veuillez vous reporter à la section sur les charges du dernier Prospectus.

Rendement historique
Le rendement historique d'un fonds se base sur ses dividendes déclarés au cours des 12 mois précédents. Il est calculé en divisant la somme des taux de dividendes déclarés au cours de cette période par le prix à la date de publication. Les dividendes déclarés peuvent ne pas être confirmés et sont susceptibles de changer. En l'absence de données relatives aux dividendes déclarés sur 12 mois, aucun rendement historique ne sera publié.

Classification sectorielle

GICS : La classification GICS (Global Industry Classification Standard) est une nomenclature, utilisée principalement par les indices MSCI et S&P, qui permet de classer chaque société en fonction de son activité principale dans l'un des 11 secteurs, 24 groupes d'industries, 69 industries et 158 sous-industries. Des informations plus détaillées sont disponibles sur http://www.msci.com/gics.

ICB : La classification ICB (Industry Classification Benchmark) est une nomenclature, utilisée principalement par les indices FTSE Russell, qui permet de classer chaque société en fonction de son activité principale dans l'une des 11 industries, 20 super-secteurs, 45 secteurs et 173 sous-secteurs. Des informations plus détaillées sont disponibles sur https://www.ftserussell.com/data/industry-classification-benchmark-icb.

TOPIX : l'indice Tokyo stock Price Index, ou TOPIX, est un indice boursier de la Bourse de Tokyo (TSE) au Japon, qui suit toutes les sociétés domestiques de la « First Section » de la place. Il est calculé et publié par la TSE.

IPD désigne l'Investment Property Databank, fournisseur de services d'analyse de la performance et de référencement à l'intention des investisseurs du secteur immobilier. IPD UK Pooled Property Funds Index – All Balanced Funds est une composante des indices de fonds groupés IPD Pooled Funds Indices publiée trimestriellement par IPD.

Evaluation indépendante

Catégorie d'actions principale : elle est identifiée par Morningstar lorsque l'analyse impose qu'une seule catégorie d'actions soit incluse dans le groupe de référence pour chaque Compartiment. Il s'agit de la catégorie d'actions que Morningstar recommande comme étant le meilleur indicateur du portefeuille pour le marché concerné et la combinaison « Catégorie/Fonds d'investissement garanti ». Dans la plupart des cas, la catégorie d'actions choisie sera celle qui est la plus vendue aux investisseurs (d'après les frais de gestion réels, la date de lancement, le statut de distribution, la devise et d'autres facteurs) sauf si une catégorie d'actions moins vendue aux investisseurs présente un historique bien plus long. Elle ne correspond pas au point de données de la catégorie d'actions la plus ancienne du fait qu'elle s'appuie sur la catégorie disponible à la vente et que la catégorie la plus ancienne ne sera pas forcément vendue sur tous les marchés de cette région. La catégorie d'actions principale repose également sur une catégorie ; par conséquent, chaque combinaison « Disponibilité à la vente/Catégorie » du Compartiment aura sa propre catégorie d'actions principale.

Taux de rotation du portefeuille (PTR, en utilisant l'acronyme anglais) et Coût de rotation du portefeuille (PTC, en utilisant l'acronyme anglais), comme indiqué : La Directive « Droit des actionnaires » II (SRD II) ne définit pas de méthode de calcul pour ces valeurs ; la nôtre est la suivante : **PTR** = (achats de titres + ventes de titres) moins (souscriptions de parts + rachats de parts), divisés par la valeur moyenne du Compartiment au cours des 12 mois précédents, multipliés par 100. Les négociations des Compartiments dans Fidelity Institutional Liquidity Funds sont exclues du calcul du PTR. **PTC** = PTR (plafonné à 100 %) x coût de transaction, le coût de transaction étant calculé en soustrayant les coûts implicites des coûts de transaction de portefeuille ex post (soit 12 mois précédents) divulgués conformément à la Directive MIF.

Informations importantes

Document à caractère promotionnel Il est interdit de reproduire ou de distribuer ces informations sans autorisation préalable.

Fidelity fournit uniquement des informations sur des produits et services. Fidelity ne propose pas de conseils personnalisés en matière d'investissement, autres que ceux expressément stipulés par une entreprise dûment autorisée dans une communication officielle avec le client.

Fidelity International fait référence au groupe de sociétés qui forment l'organisation de gestion d'investissement mondiale, qui fournit des informations sur des produits et services dans des juridictions spécifiques situées en dehors de l'Amérique du Nord. Aucune action n'est requise de la part des personnes résidant aux États-Unis étant donné que cette communication ne leur est pas destinée. Elle s'adresse exclusivement aux personnes qui résident dans les juridictions où la distribution des Compartiments concernés est autorisée ou lorsque cet agrément n'est pas nécessaire.
Sauf indication contraire, tous les produits sont proposés par Fidelity International, et toutes les opinions exprimées sont celles de Fidelity International. Fidelity, Fidelity International, le logo de Fidelity International et le symbole F sont des marques déposées de FIL Limited. Actifs et ressources de FIL Limited au 28/02/2023 - Données non auditées Les professionnels de la recherche comprennent à la fois les analystes et les associés. Les chiffres de performance affichés ne tiennent pas compte des Droits d'entrée du Compartiment. Si des droits d'entrée de 5,25 % sont prélevés sur un investissement, ceci revient à réduire un taux de croissance de 6 % par an sur 5 ans à 4,9 %. Il s'agit du montant le plus élevé pouvant être appliqué à des droits d'entrée. Si les droits d'entrée que vous payez sont inférieurs à 5,25 %, l'impact sur la performance générale sera moindre.

Fidelity Funds (« FF ») est une société d'investissement à capital variable (OPCVM) enregistrée au Luxembourg proposant plusieurs catégories d'actions. FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. se réserve le droit de mettre fin aux contrats conclus pour commercialiser le Compartiment et/ou ses Actions conformément à l'Article 93a de la Directive 2009/65/CE et à l'Article 32a de la Directive 2011/61/UE. Un avis préalable de cessation de commercialisation sera envoyé au Luxembourg.
Taux de croissance annualisés Morningstar, rendement total, performance médiane et classements du secteur - Source des données - © 2024 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées ; et (3) sont fournies sans garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou à propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne seront tenus responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'usage de ces informations.

Cette catégorie d'actions est enregistrée et distribuée dans les régions suivantes : Allemagne, Autriche, Bahreïn, Belgique, Chili, Danemark, Espagne, Finlande, France, Italie, L'Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Norvège, Oman, Pays-Bas, Portugal, Pérou, Qatar, Royaume-Uni, Suisse, Suède.

Nous vous recommandons de vous informer soigneusement avant toute décision d'investissement en vous appuyant sur le prospectus et les DIC (documents d'information clé) en vigueur, ainsi que sur les derniers rapports annuel et trimestriel, qui sont disponibles gratuitement sur https://www.fidelityinternational.com, ou auprès de nos distributeurs, de votre conseiller financier, de votre succursale bancaire ou de notre Centre de services européen à Luxembourg, FIL (Luxembourg) S.A. 2a, rue Albert Borschette BP 2174 L-1021 Luxembourg. Publié par FIL (Luxembourg) S.A., autorisé et supervisé par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier). Les investisseurs/investisseurs potentiels peuvent obtenir des informations sur leurs droits respectifs en matière de réclamation et de contentieux sur leur site Fidelity local en cliquant sur https://www.fidelityinternational.com (Products & services) et en choisissant leur pays de résidence. Toutes les informations et tous les documents sont disponibles dans la langue ou toute langue européenne acceptée dans le pays sélectionné.

Ces documents sont également disponibles auprès des services de paiement/distributeurs suivants : **Autriche** - UniCredit Bank Austria AG, Schottengasse 6-8, 1010 Vienne., **Liechtenstein** - VP Bank AG, Äulestrasse 6, 9490 Vaduz., **Suisse** - BNP Paribas, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich.

Chili : Ni l'émetteur ni les titres n'ont été enregistrés auprès de la Superintendencia de Valores y Seguros au titre de la loi sur les marchés de valeurs n° 18,045 (Ley de Mercado de Valores), et des réglementations y afférent. Le présent document ne constitue pas une offre ou une invitation à souscrire ou à acheter des titres dans la République du Chili, sauf si les acheteurs sont identifiés individuellement dans le cadre d'une offre privée conformément à l'article 4 de la Ley de Mercado de Valores (c.-à-d. une offre qui ne s'adresse pas au grand public ou à un secteur ou un groupe spécifique).

France : Publié par FIL Gestion, une société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP03-004, sise 21 avenue Kleber, 75116 Paris.

Allemagne : Publié par FIL Investments Services GmbH, Kastanienhöhe 1, 61476 Kronberg im Taunus pour les clients « wholesale » allemands. Publié par FIL (Luxembourg) S.A., 2a Rue Albert Borschette BP 2174 L-1021 Luxembourg pour les clients institutionnels allemands. Publié par FIL Finance Services GmbH, Kastanienhöhe 1, 61476 Kronberg im Taunus pour les clients allemands qui sont des Fonds de pension.

Malte : À Malte, Growth Investments Ltd fait la promotion des Fonds proposés par Fidelity conformément à la directive OPCVM de l'UE et aux avis juridiques 207 et 309 de 2004. Au Luxembourg, les Fonds sont réglementés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Publié par FIL (Luxembourg) S.A.

Pays-Bas : Le Compartiment est autorisé à offrir des droits de participation aux Pays-Bas en vertu de l'article 2:66 (3) et des articles 2:71 et :72 de la loi sur la surveillance financière.

Portugal : Fidelity Funds est enregistré auprès de la CMVM et les documents juridiques peuvent être obtenus auprès des distributeurs locaux autorisés.

Espagne : Fidelity Funds et Fidelity Active Strategy (FAST) sont des sociétés d'investissement à capital variable établies au Luxembourg. Les entités distributrices et dépositaires sont, respectivement, FIL (Luxembourg) S.A. et Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A. En Espagne, Fidelity Funds et FAST sont respectivement enregistrés sous les numéros 124 et 649, sur le registre des organismes de placement collectif étrangers de la CNMV, auprès de laquelle vous pouvez obtenir des informations détaillées sur les distributeurs locaux.

Suisse : Fidelity assure des services financiers d'achat et/ou de vente d'instruments financiers dans le cadre de la Loi sur les services financiers (« LSFin »). En vertu du FinSA, Fidelity n'est pas tenu de vérifier le caractère approprié et l'adéquation. Publié par FIL Investment Switzerland AG.

CSO4925 CL1305901/NA French 44032 T1a